

ANNEXE 3 – Respect des principes d’efficacité de la coopération au développement : cadre d’analyse d’Action Santé Mondiale

Dans le cadre de l’agenda sur l’efficacité de la coopération au développement, les donateurs ont pris des engagements pour améliorer l’efficacité de leurs politiques de développement en faveur des Objectifs de développement durable.

Action Santé Mondiale utilise un ensemble d’indicateurs pour évaluer le respect de ces principes internationaux par les nouveaux mécanismes de financement du développement et de la santé, ainsi que par rapport aux engagements des donateurs sur l’efficacité de l’aide, en se concentrant sur :

- **GOUVERNANCE** : Qui est engagé dans la gouvernance, quel est le fonctionnement de la gouvernance ? Comment les décisions sont-elles prises, notamment sur le choix des priorités ? Qui définit les objectifs et comment ? Qui approuve les projets et les programmes ? Comment les partenaires et les acteurs sont-ils engagés ? Le processus de prise de décision est-il transparent ? Y a-t-il des risques de conflit d’intérêts ?

- **REDEVABILITE & IMPACT** : Qui sont les bénéficiaires principaux ? Quels types de mécanismes de financement existent ? Comment la mise en œuvre se déroule-t-elle ? Comment l’impact est-il mesuré et qui est responsable pour l’évaluation, et à partir de quels indicateurs ?

L’analyse se fait à la fois aux niveaux national et international, afin de comprendre le respect des principes d’efficacité de la coopération au développement dans la conceptualisation et la mise en œuvre des instruments ciblés.

THEME	PRINCIPE	CIBLE	EXEMPLES D’INDICATEURS
GOUVERNANCE	Partenariat de développement inclusif	Les stratégies sont développées à travers des plateformes multi-acteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de directives / règlements sur la prise de décision multi-acteurs • Représentation des groupes et nombre de sièges • Type de prise de décision – consensus vs. 1 siège 1 vote
	Partenariat de développement inclusif	La société civile participe dans un environnement qui maximise son engagement, les conditions pour un véritable dialogue constructif sont en place	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de sièges pour les OSC dans l’instance dirigeante • Processus de sélection • Type d’OSC représentées (locales, internationales, etc.)
	Partenariat de développement inclusif	Des garanties adéquates sont en place pour l’engagement et la contribution du secteur privé dans la gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de sièges pour le secteur privé • Type de secteur privé représenté • Existence d’une politique de sauvegarde sur les conflits d’intérêts dans les instances dirigeantes

	Alignement, harmonisation et appropriation	Les stratégies pays des mécanismes sont mises en place par le pays, de manière alignée et pertinente avec sa situation et besoins spécifiques OU L'instrument est basé et aligné sur les stratégies nationales existantes	<ul style="list-style-type: none"> Entité en charge du développement de la stratégie pays de l'instrument Type d'acteurs consultés pendant le développement de la stratégie pays (dont les ministères pertinents, les parlementaires, la société civile, les communautés et les populations affectées) Les objectifs du nouveau mécanisme sont alignés avec les stratégies et objectifs des pays
	Transparence et redevabilité	L'information sur la gouvernance (membres, comptes rendus des réunions, décisions de financement, résultats) sont disponibles publiquement	<ul style="list-style-type: none"> Nombre et pertinence des documents disponibles Date de disponibilité (ponctualité et utilité) Nombre et types d'acteurs avec qui ils sont partagés et comment ils sont partagés (consultations publiques régulières, dialogues multi-acteurs, etc.)
OBJECTIFS	Pertinence	La création de l'instrument est pertinente pour les populations vivant dans la pauvreté, répond à l'identification de besoins au niveau local et a une valeur ajoutée par rapport au paysage existant de l'aide	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'un besoin à combler par la mission et les objectifs de l'instrument (analyse des besoins robuste, basée sur des données) Critères d'identification des pays éligibles et des géographies prioritaires (migration, populations vivant dans la pauvreté, intérêts géopolitiques, etc.) L'additionnalité de développement est basée sur une évaluation d'impact L'effet de levier financier est basé sur une évaluation d'impact et basé sur des évidences
	Axé sur les résultats de développement	L'instrument est axé sur des résultats qui répondent aux objectifs de réduction de la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> Alignement des objectifs de l'instrument sur ce que l'OCDE définit comme les objectifs de l'APD Identification des chemins d'impact
	Alignement, harmonisation et appropriation	L'instrument est aligné avec les objectifs et priorités nationaux	<ul style="list-style-type: none"> Alignement des objectifs de l'instrument dans les pays avec les objectifs des pays et leurs stratégies nationales en termes de : <ul style="list-style-type: none"> Domaines prioritaires Cibles (populations, régions, chiffres) Calendrier Comment y arriver (canaux, partenaires)
	Durabilité	L'instrument a pour but de garantir la durabilité de ses résultats et activités	<ul style="list-style-type: none"> Existence de principes de durabilité incorporés dans les politiques de l'instrument Existence de mesures identifiées par les stratégies pays pour assurer une durabilité sur le moyen à long terme

FINANCEMENT	Axés sur les résultats de développement	Les flux d'aide sont dac-able	<ul style="list-style-type: none"> • Source et catégorie du flux d'aide • Objectif du flux d'aide • Concessionnalité du flux d'aide • Cible du flux d'aide (réciendaire) • Les mécanismes de financement innovant (loan buy-downs, contrats d'impact social, mixage, etc.) sont basés sur des évidences
	Alignement, harmonisation et appropriation	Les flux d'aide ne sont pas liés ou conditionnés aux intérêts des donateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Types de conditionnalités attachées à l'aide • Pourcentage d'aide liée / conditionnalités de l'aide
	Alignement, harmonisation et appropriation	Les flux d'aide sont reportés dans le budget	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage des flux d'aide reportés sur le budget
MISE EN OEUVRE	Alignement, harmonisation et appropriation	L'instrument utilise les institutions et systèmes nationaux du pays, dont les systèmes d'approvisionnement, gestion des finances publiques, redevabilité, audit, cadres de résultats et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et types d'activités mises en œuvre à travers des institutions et systèmes nationaux • Nombre et types d'activités de renforcement des capacités
	Alignement, harmonisation et appropriation	L'instrument utilise les autorités locales et les acteurs non-étatiques pour la mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Type des entités directement financées par l'instrument • Délégation des tâches et des responsabilités : type d'entité utilisée pour atteindre l'objectif
	Alignement, harmonisation et appropriation	L'instrument contribue à l'harmonisation et la coordination de l'aide	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de mécanismes de coordination aux niveaux mondial et national • Le gouvernement conduit les mécanismes de coordination au niveau national
REDEVABILITE	Transparence et redevabilité	L'instrument a des systèmes transparents de suivi des allocations, des progrès et des résultats et cette information est rendue publique	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de politiques de redevabilité disponibles publiquement • Existence de mécanismes de reporting aux niveaux mondial et national • Respect de la politique (publication de rapports, ponctualité, etc.) • Rapports réguliers sur l'impact sur la réduction de la pauvreté ou la réduction des inégalités de santé • Acteurs envers qui l'exercice de redevabilité est mené (dont les donateurs, la société civile locale, les bénéficiaires du projet et les populations affectées, les parlementaires locaux)
	Transparence et redevabilité	Les mécanismes de reporting et de redevabilité sont utilisés pour l'apprentissage et pour réorienter le mécanisme pour l'aligner aux principes de l'efficacité de l'aide et sur les besoins identifiés	<ul style="list-style-type: none"> • Mécanismes d'apprentissage et d'ajustement sont planifiés par rapport à la stratégie globale de l'instrument et à ses politiques